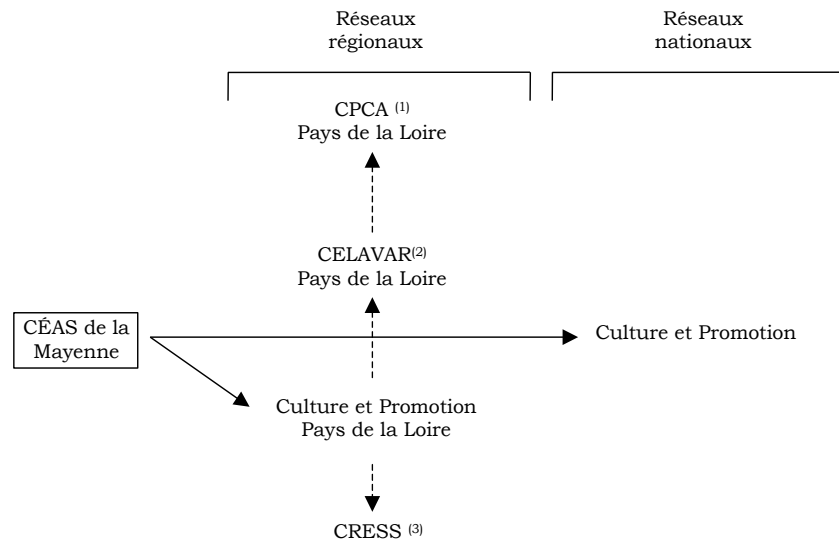


Ses réseaux d'appartenance...

Le CÉAS est adhérent aux mouvements associatifs suivants :



⁽¹⁾ – Conférence permanente des coordinations associatives.

⁽²⁾ – Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale.

⁽³⁾ – Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire des Pays de la Loire.

CÉAS de la Mayenne

6, rue de la Providence – 53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34 – Fax. 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org/



Projet associatif

Le sens de l'action

- La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.
- En cohérence avec cette finalité, il s'agit de permettre à chacun d'être acteur de son propre destin – ce qui implique l'autonomie –, et acteur du développement collectif – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.
- Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à contribuer aux politiques sociales et au développement local, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...
- Les racines du CÉAS sont celles de l'éducation populaire – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

Les moyens pour l'action

- **Le statut associatif** permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.
- **Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise** sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.
- **La polyvalence recherchée au niveau des intervenants** (salariés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.
- **L'équipe de salariés, de taille réduite**, fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directoriale marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.
- **Les administrateurs** sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.
- **Le CÉAS recherche une certaine indépendance**, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.
- **L'implication dans divers réseaux** facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

Les méthodes pour l'action

- **Une diversité de moyens d'action** : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...
- **Un souci d'apporter une réponse à toute demande** en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.
- **Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action**, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.
- **Une approche globale de la société**, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais **un ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.
- **Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.**
- **Un ancrage pédagogique**, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des stagiaires, valorisant richesses et capacités.
- **Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication** dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses formes de démocratie participative ou de santé communautaire.
- **Une préoccupation constante de démarche partenariale** qui contribue aux décloisonnements, à la coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.
- **Une perspective écologique** prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.
- **Une recherche d'ouverture aux échanges avec d'autres pays**, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.